Image not found or type unknown

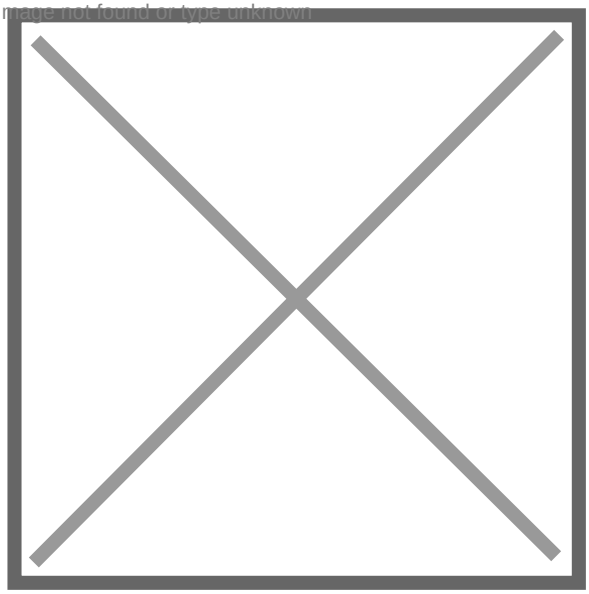

Jardins séparés par grillage et haie rasée : quelles obligations

Par **Kraby**, le **26/08/2015** à **18:01**

Bonjour,

On voit souvent des questions sur l'entretien des clotures ou leur hauteur, mais pas sur leur absence... Voici mon cas :

Nous sommes nouveaux propriétaires d'une maison individuelle à Rouen.

Notre terrasse est séparée de celle du voisin par un grillage de son côté et une haie de thuyas du nôtre. Nous avons du retirer les thuyas pour cause d'allergies cette semaine, prévoyant de réinstaller plus tard une clôture solide (des travaux plus importants sont prioritaires).

Notre voisin entend nous forcer à installer une clôture (ou remettre nos arbres) au plus vite, invoquant le manque d'intimité et menaçant de recours à avocat. Pourtant, nos jardins sont bel et bien déjà séparés par le grillage.. seul point gênant : la visibilité d'un jardin à l'autre.

Peut-il m'obliger à investir tout de suite dans une séparation occultante ? S'il souhaite une séparation de ce type, pourquoi ne pas en installer une lui-même ou planter une haie ?

Merci de votre aide..

Par **moisse**, le **26/08/2015** à **18:38**

Il ne peut rien exiger.
Même, dans nos régions les clôtures séparatives (donc entre 2 lots voisins) doivent être "hydrauliquement transparentes", c'est à dire ne pouvant constituer un quelconque obstacle au passage de l'eau.
Laissez-le donc dépenser son bel argent en finançant la nouvelle voiture de son avocat.

Par **talcoat**, le **26/08/2015** à **18:40**

Bonjour,
Aucune obligation actuelle de votre part, vis à vis du voisin.
Seule contrainte le moment venu: respecter la réglementation (si le document d'urbanisme de la commune le prévoit OU si vous êtes en lotissement) en matière de clôtures ainsi que les distances de plantation.
Cordialement

Par **Kraby**, le **26/08/2015** à **23:25**

Merci beaucoup pour vos réponses, elles confirment ce que je pensais (notre premier problème de voisinage, T_T).

Par **Lag0**, le **27/08/2015** à **09:02**

Bonjour jacques22,
Merci d'ouvrir votre propre sujet avec votre question.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés